

L'OPTION CHORALE en 5ème, 4ème et 3ème

Cette option est réservée aux **élèves** volontaires et dynamiques **désirant partager leur plaisir de chanter et monter un spectacle sur scène, avec 3 autres collèges !**



Le collège Jacques Prévert offre la possibilité de faire la chorale. Mieux vaut ne pas rencontrer des problèmes de justesse pour être plus à l'aise dans les chants polyphoniques (plusieurs voix différentes en même temps). La justesse est travaillée en classe depuis la 6ème, lorsque vous faites la pratique du chant.

IMPORTANT : Pour intégrer la chorale (nouveaux inscrits), des tests de justesse et de motivation seront d'abord faits par Mme Champion, professeure d'éducation musicale et chant choral. Les nouvelles inscriptions seront possibles en fonction des places disponibles (priorité à ceux qui étaient déjà à la chorale cette année). C'est seulement après le traitement des demandes et du résultat des tests effectués par Mme Champion et M. Peyrat (6è6), que la confirmation d'inscriptions se fera fin juin 2026. ATTENTION : si vous ne cochez pas l'option, vous ne pourriez plus la redemander par la suite !

Pourquoi choisir l'option chorale ?

C'est avant tout parce que vous aimez chanter ! Cette option fait travailler la voix et l'oreille, elle permet de se cultiver, de partager des moments privilégiés avec d'autres élèves de tous les niveaux. C'est aussi l'occasion pour chacun de prendre confiance en soi, de développer l'autonomie dans un projet collectif (concert final public), d'apprendre la concentration, la rigueur... tout en prenant du plaisir ! Chanter fait du bien !

Inutile d'avoir fait de la musique auparavant ou de savoir lire les notes de musique pour faire l'option chorale, mais il est nécessaire de bien lire ce qui va suivre avant de prendre sa décision :

LA CHORALE : C'est quoi ? Pour qui ? Quand ?

- 50 Participants (maxi) issus des classes de **5èmes**, 4èmes et 3èmes.
 - C'est un **enseignement facultatif optionnel** qui suppose de respecter votre engagement jusqu'à la fin de l'année. La **PRESENCE EST OBLIGATOIRE** à chaque séance. C'est un cours, pas un club ! L'appel est effectué à chaque séance.
 - Inutile donc de vous inscrire si vous n'êtes pas motivé(e) à rester tout au long de l'année ! Les places sont chères, **une fois engagé(e) en septembre, on ne se rétracte plus !**
 - **Fréquence des cours** : : 1h supplémentaire dans l'EDT, de 16h à 17h le jeudi + 4 répétitions à la journée (sur temps scolaire en Novembre, février, et Mai et début juin), en vue de la préparation au concert final qui se réalise dans la grande salle de spectacles à Chaponnay (Jean Gabin)
 - **Objectif final** : un concert public et de qualité impliquant des musiciens et chanteurs professionnels, des techniciens et un régisseur pour gérer le son et l'image. Un DVD souvenir ou une clé USB du concert, filmé par l'association vidéo, est vendu aux familles qui le souhaitent. Un exemplaire est mis à la disposition des élèves du collège au CDI (pouvant être emprunté comme un livre).
 - Comme cette année, la chorale de J.Prévert participe à un projet inter-établissements (réunissant 4 chorales des environs).
 - **Un thème différent et « tendance » est choisi** chaque année avec 11 ou 12 chansons à 2 et 3 voix, en plusieurs langues. Possibilité de chanter en soliste sur la base de volontariat (casting).
 - Les idées de mise en scène (théâtre), de décors, de chorégraphie sont proposées par les élèves eux-mêmes.
- Ambiance en cours** : émotions, bonne humeur, détente, rigueur, plaisir, vitalité et partage !

Evaluation : La qualité d'investissement de l'élève est évaluée par compétences dans le socle commun. Une note et une appréciation figurent dans le bulletin trimestriel de l'élève, en plus de son cours de musique. **En 3ème, tout comme le Latin, l'option chorale compte pour le Diplôme National du Brevet des collèges à condition que l'élève ait fait au moins 2 ou 3 années de chorale durant ses 4 années de collège (Les points au-dessus de 10 comptent comme bonus au DNB, les notes sont attribuées en fonction de la qualité de l'engagement de l'élève et de son assiduité).**

Le projet choral s'inscrit dans le parcours culturel et artistique de l'élève et dans le parcours citoyen.

L'apprentissage des chants se fait en cours mais il faut prévoir de les réviser à la maison. Pour aider les élèves à rester bien justes et à apprendre les paroles par cœur, un padlet est mis à leur disposition. Il contient toutes les fiches de paroles distribuées, les bandes sons instrumentales, des tutoriels, des photos souvenirs, des vidéos....

Allez jeter un coup d'oeil sur celui de cette année (Projet « La chorale fait son jukebox ») :

https://padlet.com/delphine_clemencin1/le-choeur-fait-son-jukebox-ymzg9ffue3mtjmeg

La chorale peut aussi participer à des événements festifs et citoyens dans le courant de l'année : fête de la musique, portes ouvertes du collège, commémorations nationales ou sportives...

Mme Catherine Champion,

